

**Formation initiale d'agrément pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite
Le vendredi de 15h à 18h30 et le samedi de 9h à 17h30**

PARIS : Vend. 5 et Sam. 6 Juin

PARIS : Vend. 4 et Sam. 5 Décembre

**Renouvellement d'agrément pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite
Accueil 19h00 - Formation de 19h30 à 22h30**

AVIGNON : Mardi 3 Mars

POITIERS : Mardi 10 Mars

EVREUX : Mardi 31 Mars

ARRAS : Mardi 14 Avril

MENDE : Mardi 12 Mai

AUCH : Mardi 26 Mai

PARIS : Jeudi 4 Juin

MONT DE MARSAN : Mardi 9 Juin

SAINT-ETIENNE : Mardi 16 Juin

PERIGUEUX : Mardi 23 Juin

LA ROCHE SUR YON : Mardi 30 Juin

AMIENS : Mardi 8 Septembre

LIMOGES : Mardi 15 Septembre

CHAMBERY : Mardi 22 Septembre

BESANCON : Mardi 29 Septembre

NIORT : Mardi 13 Octobre

POITIERS : Mardi 20 Octobre

PRIVAS : Mardi 27 Octobre

VALENCE : Mardi 17 Novembre

VESOUL : Mardi 24 Novembre

LAON : Mardi 1^{er} Décembre

PARIS : Jeudi 3 Décembre

BLOIS : Mardi 8 Décembre

BOURGES : Mardi 15 décembre

TARIF DE LA FORMATION

Formation initiale 650,00 €

Formation renouvellement 260,00 €

INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Spécialité : N° RPPS :

Téléphone : Fax :

Mail :

DOCUMENT À FOURNIR (par voie postale)

- Le chèque au montant stipulé ci-dessus à l'ordre de l'ACFM

Signature et Cachet (obligatoire)

Pour rappel, cette formation est éligible à une prise en charge individuelle par le FAF PM. Des documents vous seront délivrés sur place par l'organisateur à l'issue de la session de formation et devront être adressés au FAF PM dans les 30 jours qui suivent la formation.